

Séance du mardi 12 janvier 2016

Date de convocation : 07 janvier 2016

- Approbation procès-verbal réunion mardi 08 décembre 2015
- Démission Monsieur Pierre MÜNCH, conseiller municipal
- Subvention DETR – année 2016 (second projet)
- Vente balayeuse
- PLUi : création commission communale et comité consultatif
- Personnel communal : créations et suppressions postes suite avancement de grades
- Informations et questions diverses

L'an deux mille seize, le douze janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre JULIEN, Maire.

Présents : MM. JULIEN - ROUAULT - DESLANDES - Mme DANGER - M. MORCET - Mmes CRIBELIER - DUPUY - MM. BENOIT - MARKEVICINTE - Mmes AVY - GONZALEZ - M. DENIZEAU
Mme BACHELIER - M. CHRÉTIEN - Mme LATREILLE - M. BOURSIN - Mme BOISSIER

Absente excusée ayant donné procuration : Mme LUNEAU (DUPUY)

Madame AVY a été nommée secrétaire

Le procès verbal de la séance du mardi 08 décembre 2015 est approuvé après corrections

DÉMISSION DE MONSIEUR PIERRE MÜNCH

Monsieur le Maire informe les membres présents de la démission de Monsieur Pierre MÜNCH effective, conformément à l'article L.2121-4, dès lors qu'elle a été signifiée en mairie, soit le 15 décembre 2015.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Madame Isabelle BLANCHETIÈRE, candidate venant sur la liste immédiatement après le dernier élu et appelée à remplacer Monsieur Pierre MÜNCH, a été convoquée et a informé Monsieur le Maire, par courrier remis en main propre le 09 janvier 2016 de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale.

Monsieur Ludovic BRIANDET, candidat venant sur la liste immédiatement après Madame Isabelle BLANCHETIÈRE, a été convoqué le lundi 11 janvier 2016 mais n'a pas fait part de sa réponse à ce jour.

RUE DE LA MAIRIE Réfection de la voirie Demande de subvention DETR - année 2016 Projet n° 2

Monsieur Gilles ROUAULT, Adjoint au Maire rappelle aux membres présents que le projet de renforcement du réseau eau rue de La Mairie, approuvé en réunion de conseil municipal le 08 décembre 2015, a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2016.

Monsieur Gilles ROUAULT propose que les travaux de réfection de la voirie rue de La Mairie, suite à l'enfouissement des réseaux (électricité basse tension - éclairage public et France Telecom) et le renforcement du réseau eau potable par la pose d'une canalisation, dont l'estimation établie par Géoplus, bureau d'études infrastructures, s'élève à **56 220 €** hors taxe (honoraires, divers et imprévus non inclus), soient inscrits au programme 2016 et fassent l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR – année 2016 en projet n° 2.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer pour l'engagement de ces travaux.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- approuve le projet subventionnable ainsi que le plan de financement.
- sollicite une subvention au titre de la DETR - année 2016 aussi élevée que possible pour l'aider à réaliser lesdits travaux qui seront financés par fonds propres et subvention.
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

VENTE DE LA BALAYEUSE (MATÉRIEL COMMUNAL)

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fait l'acquisition d'une balayeuse neuve destinée à l'entretien de la voirie et propose la vente de l'ancien matériel. Monsieur Fabrice BERTHIER, gérant de l'EARL BERTHIER, «Les Laurendières» 41130 SELLES-SUR-CHER par courrier en date du 10 janvier 2016, propose de racheter ledit matériel moyennant la somme de 800 € (huit cents euros)

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,
- décide la vente de la balayeuse en l'état à l'EARL BERTHIER moyennant la somme de huit cents euros

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunautaire (PLUi)

La mise en place du PLUi nécessite la constitution de groupes de travail : commission communale (élus (autres que le groupe constitutif de base) représentant des compétences différentes et complémentaires et/ou comité consultatif (élus autres + citoyens formant un panel représentatif du territoire) :

- **représentants** :

- agricole et/ou viticole
- milieux naturels et associatifs
- jeunes et seniors
- entrepreneurs locaux ou artisans commerçants
- domaines techniques
- secteur habité de la commune, tout en favorisant la parité, la mixité des profils et des générations

Il est retenu la mise en place d'un comité consultatif : les membres seront désignés lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

PERSONNEL COMMUNAL

Suppression de postes suite avancements de grade

Sur proposition de Monsieur le Maire,

- vu les délibérations des membres du Comité technique du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher en date du 05 février 2015 et du 02 avril 2015 et conformément à l'article 31 du Règlement intérieur, approuvé le 08 janvier 2015, décidant de donner délégation au Président du Comité technique (ou à son représentant en cas d'indisponibilité) pour émettre un avis immédiat sur certaines demandes et notamment celle relative aux propositions de ratios «promus-promouvables» en matière d'avancement de grade lorsque le taux proposé est égal à 100%

- vu les courriers du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher en date du 17 juillet 2015 émettant un avis favorable quant à la suppression de postes suite à avancement de grade au sein de la collectivité,

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- décide les suppressions de postes énoncées ci-dessous :

- adjoint technique territorial 1^{ère} classe à temps complet suite à avancement de grade de Monsieur Stéphane COUTANT, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} août 2015

- ATSEM 1^{ère} classe à temps complet suite à avancement de grade de Madame Hélène SALLES, ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2015

- adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps complet suite avancement de grade de Madame Claire SINSON, adjoint technique territorial 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2015

PERSONNEL COMMUNAL

Création de postes

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal que Mesdames Nathalie CLEMENT, Annick PESTEL, Claire SINSON et Cathy PIERRET, agents au sein de la collectivité, peuvent prétendre à un avancement de grade :

Monsieur le Maire propose un avancement de grade ainsi qu'une création de poste pour ces agents

Le conseil municipal, après examen du dossier et en avoir délibéré,

- décide de créer les postes énoncés ci-dessous :

	Situation actuelle	Proposition	Vote conseil municipal
CLEMENT Nathalie	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	18 pour
PESTEL Annick	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	11 pour – 7 abstentions
SINSON Claire	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	18 pour
PIERRET Cathy	ATSEM 1 ^{ère} classe	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	18 pour

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 - demande de Monsieur Michel GIRARD quant à une exonération de la redevance assainissement en raison d'une surconsommation anormale (+ 396 m³) : dossier en instance : voir ce qui a été accordé lors de cas similaires

2 - association KRAV MAGA (sport de défense) : accord de principe sur le prêt d'une salle communale (définir règlement et modalités notamment la possibilité d'une réduction sur le prix de l'adhésion des Châtillonnais)

3 - bénéfice Téléthon : 4 092,70 €

4 - **réunions** :

- commission des finances : lundi 01 février 2016, 19 H 00 en mairie

- conseil municipal : mardi 16 février ou 23 février ou 01 mars 2016 à 19 H 00

La séance est levée à 20 H 35